



# LETTRE DE BRICE RABASTE

## Maire de Chelles

DÉCEMBRE 2017 - N°9

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.



## CHELLES RENFORCE LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE



*Chère Madame, Cher Monsieur,*

L'une des particularités les plus saillantes de Chelles est la place qu'occupent nos espaces verts dans notre patrimoine, notre Histoire et notre cadre de vie. En effet, qu'ils soient aménagés ou non, ces derniers représentent plus d'un tiers de la superficie de notre ville, soit 642 hectares. Certains d'entre eux sont de véritables lieux de promenades et de rencontres pour les Chellois. D'autres font partie de notre environnement quotidien, de notre paysage et participent pleinement à notre qualité de vie.

Tout comme vous, **je suis particulièrement attaché à cette singularité, héritage de notre histoire agricole, qui fonde l'identité de notre Ville.** Aussi, avec mon équipe, nous menons de nombreuses actions afin de renforcer la protection et l'embellissement de l'ensemble

de nos espaces verts. C'est tout le sens de la révision de notre Plan local d'urbanisme qui sera voté prochainement et qui protégera notre patrimoine naturel de toute construction. Le fruit de notre travail nous permet également de débiter des projets majeurs pour Chelles tels que **l'agrandissement du Parc du Souvenir Émile Fouchard, l'aménagement du Mont Guichet ou encore la création d'un parc supplémentaire sur le site du Sempin.**

Ainsi, dans ce document, vous découvrirez les principaux projets mis en place pour que Chelles avance dans le respect de son patrimoine, avec un cadre de vie préservé et des espaces verts encore plus nombreux pour toutes les générations présentes et à venir.

**« Nous débutons l'agrandissement du Parc du Souvenir Émile Fouchard, l'aménagement du Mont Guichet ou encore la création d'un parc supplémentaire sur le site du Sempin »**

# L'agrandissement de notre Parc du Souvenir



Comme vous pouvez le constater, les travaux d'agrandissement de notre Parc du souvenir, à travers le projet des Jardins de Cala, ont commencé depuis quelques semaines.

Cet agrandissement de 4 000m<sup>2</sup> se fera en deux temps. Tout d'abord, dans la continuité du Parc actuel côté avenue de la Résistance, une nouvelle place arborée sera aménagée avec des grilles en fer forgé rappelant celles dont le Parc disposait auparavant. L'aire de jeux pour enfants bénéficiera de nouveaux équipements. Dans un second temps, c'est l'entrée du parc côté gare de Chelles qui sera réaménagée avec l'arrivée du métro du Grand Paris Express. Ces deux espaces sont réalisés avec le concours de la Société du Grand Paris.

Grâce à l'aménagement de cette nouvelle place et à l'agrandissement du Parc du Souvenir, chacun pourra profiter de ce lieu emblématique de notre ville durant ses promenades et lors des événements que nous continuerons d'y organiser tout au long de l'année.

« L'agrandissement du Parc du Souvenir du côté de la gare et de l'avenue de la Résistance »



*Vue projetée de la place des jardins de Cala.*

## Le site du Sempin : un nouveau parc arboré



Longtemps délaissé, ce poumon vert de 21 hectares sera prochainement aménagé avec le concours de la Société du Grand Paris, de manière à renfoncer cet arc boisé avec de nouvelles plantations. Des espaces de promenades s'intégreront harmonieusement dans ce paysage verdoyant afin que les Chellois profitent d'un cadre propice à la découverte de la nature. Enfin, la création d'une aire de jeux pour enfants est actuellement étudiée pour que toutes les générations puissent s'y retrouver. Ce parc sécurisé sera un lieu supplémentaire qui confortera la place centrale qu'occupent les espaces verts à Chelles.

**« Sur le Sempin, 21 hectares seront aménagés avec le concours de la Société du Grand Paris de manière à renfoncer cet arc boisé avec de nouvelles plantations »**

## Le Bois Madame : un espace naturel avec des chemins de promenades

L'espace naturel du Bois Madame, zone humide de 2 400m<sup>2</sup> située à proximité du Mont-Guichet, sera valorisé en cohérence avec ses particularités. À travers la création de parcours pédagogiques, des sentiers permettront à chacun de découvrir la richesse de la faune et de la flore de ce bois. Des chemins de promenades seront aménagés de manière à protéger les espèces abritées. Il est également prévu de planter des arbres supplémentaires qui viendront renforcer la densité de cet espace et le caractère naturel qu'il pourra ainsi conserver.



**« Des sentiers permettront à chacun de découvrir la richesse de la faune et de la flore du Bois Madame »**

## Le Mont-Guichet : un vaste espace agricole

De par son Histoire, Chelles dispose encore de terrains agricoles préservés, qui le seront encore davantage avec notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est notamment le cas du Mont Guichet qui, dans les mois à venir, fera l'objet d'un appel à projet d'agriculture urbaine. Le travail collaboratif mené avec l'agence régionale des espaces verts nous permet aujourd'hui de débiter cet ambitieux projet sur près de 30 hectares. En complément de

la création de sentiers naturels dédiés aux promeneurs, l'implantation d'exploitants tels qu'un maraîcher, un vigneron ou un arboriculteur est étudiée. Ceux-ci devront respecter les espèces rares et protégées qui y sont abritées en adoptant une gestion agricole respectueuse de l'environnement. L'esprit de cet espace sera ainsi cohérent avec son histoire, tout en permettant de renforcer la place de la nature à Chelles.

**« En complément de la création de sentiers naturels dédiés aux promeneurs, l'implantation d'exploitants tels qu'un maraîcher, un vigneron ou un arboriculteur est étudiée »**

